



CHS-CT du 21 février 2017.

Déclaration liminaire des représentants CGT.

Tarbes le 21/02/2016

Monsieur le président,

Ce CHSCT se tient dans une période particulièrement difficile pour les agents de la DGFIP et en particulier pour ceux de notre département.

Les causes de ce malaise sont nationales et bien connues. Comme nous vous le rappelons souvent, en 2017, la DGFIP perdra 1 800 emplois, soit près de 60 % des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique alors même que nous représentons à peine plus de 6 % de ces emplois. Rien que sur notre petit département rural vous supprimez 11 postes. Après avoir transformé notre administration en coquille vide vous êtes en train de la liquider.

Les causes de ce malaise sont nationales et bien connues, mais dans un petit département comme le notre les conséquences sont dramatiques.

Tout le monde est touché.

Les contribuables bien entendu, en particulier les plus fragiles qui pour la plupart, ne disposent pas d'accès à Internet, n'y sont pas accoutumés, ou n'ont tout simplement pas les moyens de se payer un abonnement.

Les collectivités qui voient s'éloigner le soutien du comptable public au profit d'une relation lointaine et dématérialisée.

Enfin les agents de la DGFIP. De nombreux services sont déjà au bord de la rupture : moins d'emplois c'est plus de travail par agent, toutes catégories confondues, moins de temps pour le tuilage des collègues, de moins en moins d'agents expérimentés avec des acquis professionnels reposant sur des bases solides construites au fil d'une carrière dans une spécialité choisie. C'est par conséquent moins de qualité dans l'exécution des missions, moins de réponses aux usagers, plus d'attente aux guichets.

Ces considérations peuvent paraître éloignées du CHS-CT de ce matin, mais non, nous y sommes au cœur et nous aurons le temps tout à l'heure d'argumenter quand nous aborderons les différents points sur :

- Le déploiement de l'accueil personnalisé, une nouvelle tâche sans agent supplémentaire pour le SIP.
- La création du SPFE, déjà en souffrance aujourd'hui et créé sans moyens supplémentaires.
- La situation catastrophique de la Trésorerie Hospitalière de Lannemezan.

Dans ces services et dans bien d'autres, SIE, services de direction, les conditions de travail sont particulièrement dégradées et ne pourront que s'aggraver avec des risques accrus pour la santé physique et morale des agents dont vous êtes sensé être le garant.

A ces interrogations, ces inquiétudes, les collègues n'en peuvent plus d'entendre que le progrès technologique va tout arranger. Ils n'en peuvent plus d'entendre les discours aussi bien locaux, que régionaux que nationaux qui prétendent ne faire qu'appliquer la loi de finances votée par le parlement.

Enfin, les agents et leurs représentants n'en peuvent plus d'être méprisés par un directeur général qui n'a même pas l'honnêteté de tenir les engagements pris après les dernières élections professionnelles concernant les modalités de fonctionnement des instances représentatives.

Aujourd'hui les CAP Nationales, demain les CAP locales, les CDAS, notre CHS-CT. Ces instances, où pourtant nous sommes le plus souvent mis devant le fait accompli et où tout dialogue est parfois impossible, gênent la DGFIP.

S' il n'y a pas si longtemps on faisait semblant d'écouter les agents au travers de leurs représentants, aujourd'hui les masques tombent, le mépris s'affiche, on ne fait même plus semblant, on se moque complètement des agents. Il ne faut plus perdre de temps à écouter les représentants du personnel, on impose s'il faut par la « violence » même si elle reste institutionnelle.

À travers cette attaque sans précédent, c'est certes à nous, représentants du personnel que vous vous attaquez, mais c'est surtout aussi aux agents, à leurs droits et à leurs missions et cela est totalement inacceptable !

Sachez que si en raison des nouvelles règles nous n'avons plus les moyens de travailler, nous ne serons pas des représentants alibis, vous siégerez sans nous !